Portugal

Vers la stratégie de Lisbonne ?

Jean-Marie PERNOT

e gouvernement dit de centredroit du PDS n'aura survécu que quelques mois au départ de son chef parti présider la Commission européenne. Le successeur de José Manuel Barroso n'a pu enrayer le discrédit du gouvernement que lui a légué son prédécesseur. Pedro Santana Lopes, l'ancien maire de Lisbonne, devenu Premier ministre en juillet 2004, l'aurait plutôt aggravé tant son discours populiste et démagogique a contribué à dresser contre lui une part croissante de la population. Les élections législatives du 20 février 2005, convoquées par le président de la République pour clarifier la « crise de confiance » qui paralysait le pays, ont constitué un véritable vote sanction pour le parti gouvernemental sortant qui a recueilli 28 % des voix contre 40 % moins de trois ans plus tôt, tandis que son allié, le parti populaire de Paolo Portas s'effondrait à 7 %.

Une nette majorité socialiste

Le parti socialiste est sorti grand vainqueur des élections en remportant 45 % des suffrages et une majorité absolue de sièges à l'Assemblée de la République. Les autres partis de gauche progressent également, y compris le parti communiste, pour la première fois depuis trente ans. Ce poids supplémentaire des forces à la gauche du PS ne leur sera pas toutefois d'une grande utilité parlementaire car les socialistes n'ont besoin d'aucun soutien extérieur pour constituer une majorité stable. L'équipe gouvernementale mise en place comporte cependant un nombre presque égal de socialistes et de non-membres du parti majoritaire. Le nouveau Premier ministre, José Socrates, a même fait sensation en nommant au ministère des Affaires étrangères le vieux professeur Diogo Freitas do Amaral, ancien dirigeant du CDS et candidat de la droite aux élections présidentielles de 1986.

Le gouvernement Barroso, poursuivi (achevé peut-on dire) par Santana Lopes, était en place depuis mars 2002. Il avait succédé à six années de gouvernement socialiste. Trois ans d'un traitement de choc qui a produit un résultat massivement rejeté par les électeurs. Le taux de chômage est passé de 4,7 à 7,1 % (150 000 emplois supprimés), la croissance est devenue négative (-1,2 % en 2003), le Portugal a reculé, pour la première fois depuis 1985, dans son mouvement de convergence avec les moyennes de l'Europe à quinze ¹.

^{1.} Jean-Marie Pernot : « Le traitement de choc du docteur Barroso », *Chronique internationale de l'IRES*, 90, septembre 2004. En parité de pouvoir d'achat, le PIB par habitant était de 53 % de la moyenne européenne en 1974, de 60 % en 1985, de 70 % en 2002. Il a baissé en 2003.

Les mesures prises pour passer sous la barre des 3 % du pacte de stabilité

En 2001, le déficit des finances publiques, révélé en juillet 2002, était passé de 2,8 à 4,4 % du PIB. La Commission européenne a décidé à la mi-octobre d'engager une procédure pour déficit excessif. Le gouvernement élu en mars 2002 a adopté un collectif budgétaire prévoyant les mesures suivantes :

- augmentation de la TVA de 2 points,
- gel des investissements publics,
- gel des salaires des fonctionnaires supérieurs à 1 000 €,
- non-reconduction des CDD d'agents publics.
 Objectif: moins 50 000 renouvellements,
- poursuite du processus de privatisation,
- amnistie fiscale pour ceux qui accepteront de rapatrier les fonds dissimulés au fisc et sortis du pays,

Au vu d'un tel programme, la Commission a décidé d'abandonner la procédure contre le Portugal.

Pour rentrer dans la fourchette, il a fallu néanmoins aussi quelques astuces comptables : intégration du fonds de retraite des postes et télécommunications, intégration au budget courant des cessions immobilières de l'Etat, vente de créances fiscales et de sécurité sociale de l'Etat, ces deux mesures équivalant à 2,3 % de PIB.

Dans son rapport de novembre 2004, l'OCDE considère que ce plan n'a eu qu'un effet très réduit sur le déficit structurel (0,5 point de PIB en 2003) ¹. La récession toutefois s'explique aussi par l'effondrement plus préoccupant de l'investissement des entreprises tout au long de l'année 2002 (-5,3 %) ainsi qu'une perte de parts de marché à l'exportation. Où l'on retrouve les problèmes de la structure productive du pays.

1. Cf. OCDE, Etudes économiques de l'OCDE, Portugal, vol. 2004/13 - novembre 2004.

La cure d'austérité à l'origine de ces ruptures était motivée par un « dérapage » des finances publiques qui avait fait passer le Portugal, en 2001, au-dessus de la barre fatidique des 3 % du pacte de stabilité européen. La Commission de Bruxelles avait, dès le début de 2002, entamé à l'encontre du pays une procédure pour déficit excessif. Le nouveau gouvernement de l'époque adopta donc un plan drastique pour redresser la situation. Ce plan donna satisfaction à Bruxelles qui

leva la procédure entamée (voir encadré).

Le plan, malheureusement, plongea le pays dans la récession sans même se montrer efficace sur l'objectif qu'il était censé satisfaire. Dès 2003, il s'avérait que les causes structurelles à l'origine du déficit avaient la vie dure. Passé l'effet très momentané de l'argent de poche des privatisations et des petites astuces comptables, le déficit s'annonçait de même ampleur pour les années suivantes. Pendant ce temps, l'économie enregistrait une chute de l'emploi industriel de 4,1 %

entre octobre 2002 et octobre 2003, les grandes entreprises renforçaient leur recours aux contrats temporaires (15 % de la population active travaille en contrats temporaires) et, plus grave encore, nombre de ceux qui avaient perdu leur emploi comptaient parmi cette catégorie si peu répandue des travailleurs qualifiés ¹. Cette dynamique négative des finances publiques et de l'emploi constitue la plus forte contrainte pour le nouveau gouvernement.

Une nouvelle politique économique

Le gouvernement de José Socrates a annoncé officiellement son intention de rompre avec la logique comptable et à court terme du pacte de stabilité. Le Premier ministre et son ministre des Finances se sont appuyés sur les inflexions du pacte convenues au niveau de l'Union en mars 2005. Le pacte de stabilité et de croissance devrait faire moins cas des évolutions nominales de court terme et s'accommoder de plans de rattrapages pluriannuels ². Sitôt le gouvernement installé, le gouverneur de la Banque centrale portugaise avait été chargé d'un audit des comptes publics. En mai, il révélait que le

déficit de l'année 2005 avoisinerait probablement les 6-7 %, chiffre que Jean-Claude Juncker, président en exercice du Conseil des ministres européens, a qualifié de « préoccupant ».

Sans croissance, déclarait José Socrates au mois de mars, le pays ne pourra régler d'une manière structurelle la question du déficit. La priorité du nouveau gouvernement s'imposait donc : sortir le Portugal de la crise. De 1 % en 2004, le rythme de croissance doit passer, selon lui, à 3 % à la fin de la législature. Renonçant pour l'heure aux recettes « extraordinaires », le plan du gouvernement escompte une relance chiffrée à vingt milliards d'euros, à partir d'engagements publics et privés dans l'énergie, les télécommunications, l'environnement... Luis Campos e Cunha, le nouveau ministre des Finances, a tout d'abord annoncé que le Portugal ne reviendrait pas en dessous des 3 % avant la fin de la législature, en 2009 3 . Il a dû cependant annoncer, au cours du mois de mai, sous la pression des ministres de l'eurozone, qu'il présenterait prochainement un ensemble de mesures chiffrées avec un calendrier précis pour enrayer le déficit⁴. Cette contrainte risque surtout d'enrayer

^{1.} UIMM Social International, avril 2004, p 91.

^{2.} Le pacte de stabilité a été reconsidéré et assoupli en raison de l'impossibilité politique de sanctionner en même temps l'Allemagne et la France pour déficit excessif. Le Portugal bien sûr, ce n'est pas l'Allemagne ou la France. Représentant moins de 1 % du PIB européen, le dérapage portugais ne mettait pourtant guère en péril l'économie de l'Union. Ce double traitement, dur aux faibles et accommodant pour les puissants, a été vécu par les Portugais comme une humiliation. Celle-ci a été compensée par la nomination de José Barroso à la tête de la Commission européenne.

^{3.} La déclaration a rencontré le silence de la Commission européenne. Celle-ci toutefois, en avril 2005, est revenue à la charge ainsi que le Conseil des ministres des Finances, rappelant que la limite des 3 % existait toujours et annonçant son intention d'ouvrir une procédure contre l'Italie, l'Allemagne voire le Portugal. Concernant ce dernier, Eurostat enquête sur les comptes présentés entre 2001 et 2004 avant que le commissaire Joachin Almunia ne se prononce au cours de l'été. Comment la Commission Barroso va-t-elle s'y prendre avec les comptes du Premier ministre Barroso ?

^{4.} Financial Times, 18 mai 2005.

en même temps les tentatives de relance prévues par le nouveau Premier ministre.

La croissance, attendue en 2005 aux alentours de 1,2 %, indique la difficulté de la tâche. Le nouveau gouvernement toutefois dit vouloir agir sur le long terme, sur les caractéristiques structurelles du développement portugais. Personne n'ignore aujourd'hui les raisons fondamentales de la crise du pays : le manque de qualification de la main-d'œuvre, le bas niveau d'éducation de la population en général, la trop faible productivité du travail et la dépendance excessive vis-à-vis des activités à faible valeur ajoutée, la part encore très grande du travail informel et des bas salaires etc. Ce constat, partagé par les syndicats UGT et CGTP, inspire un programme « radical » que José Socrates résume en un « choc technologique » donnant une priorité absolue à la recherche, à l'éducation, aux nouvelles technologies afin de réaliser une montée en gamme de l'économie portugaise. La concurrence des pays nouvellement entrés dans l'Union européenne, la concurrence chinoise sur les industries traditionnelles du vêtement et de la chaussure, tout cela exige un déplacement massif de l'activité, des investissements matériels et humains considérables ¹. L'enjeu pour le pays est de s'engager résolument dans la stratégie de Lisbonne adoptée au plan européen lors de la présidence portugaise de 2000. Or le moment est difficile : le déficit budgétaire déjà important, les investissements étrangers qui n'ont pas repris le chemin du Portugal ², les fonds structurels européens qui risquent de se réorienter vers l'est de l'Union.

La situation économique n'était pas la seule cause de la « crise de confiance » évoquée par le Président Jorge Sampaio lors de la dissolution. Celle-ci portait aussi sur des questions de société que le nouveau gouvernement a choisi de dénouer rapidement : ainsi la légalisation de l'avortement, bloquée par M. Barroso et son successeur, est remise en débat et soumise, en principe, à un nouveau référendum. Une consultation précédente organisée en 1998 avait donné un résultat étriqué (51 %) en faveur du rejet de la légalisation. L'ampleur de l'abstention, la tiédeur du Premier ministre socialiste de l'époque (en fait défavorable au projet) laissaient un goût d'inachevé d'autant que les féministes, de plus en plus actives, ont fait avancer les idées en cinq ou six ans au sein de l'opinion publique³.

La position très atlantiste de José Barroso au moment de la guerre d'Irak, majoritairement rejetée par l'opinion publique, a été une composante du vote du 20 février. José Socrates a réaffirmé la tradition atlantique du Portugal en y englobant l'Afrique et l'Amérique du Sud. S'il s'est employé à maintenir de bonnes relations avec les Etats-Unis, le discours sur l'Irak a déjà fait l'objet de corrections

Textile, habillement et chaussures représentaient encore 23 % des exportations portugaises en 2002.

Depuis 1998, les flux d'investissements directs à l'étranger sont devenus négatifs pour le pays, un grand nombre d'entreprises multinationales ayant redéployé leurs investissements vers les pays de l'est et du centre européen.

^{3.} Pour des raisons pratiques, le président de la République a décidé de reporter l'organisation du référendum au point qu'un mouvement, y compris parmi les parlementaires, monte en faveur d'une adoption par l'Assemblée sans recours à la procédure référendaire.

dans les propos du nouveau Premier ministre.

Ruptures ... et continuités

Les gouvernements Barroso/Lopes avaient toutefois commencé à mettre en œuvre certaines politiques que le nouveau gouvernement s'est gardé de remettre en cause. Dans le domaine de la santé, de l'éducation et en matière de gestion des emplois publics, les orientations antérieures semblent confirmées.

L'éducation vient en tête des priorités à moyen terme. Le niveau d'instruction de la population est un des plus bas non seulement de l'Union mais de l'OCDE : pour les personnes au-dessus de 35 ans, le niveau d'instruction est le plus faible enregistré dans l'OCDE, celui des plus jeunes se trouvant tout juste au-dessus de celui de la Turquie et du Mexique. La moitié des jeunes sortent du système scolaire sans avoir achevé leur cursus, quel qu'en soit le niveau ¹. Une loi cadre sur l'éducation avait été adoptée en mai 2004 visant à améliorer la qualité de l'enseignement - programmes, examens, organisation des cycles etc. – problème plus sensible encore que le manque d'enseignants ou d'équipements scolaires. La formation professionnelle et l'enseignement technique font l'objet d'attentions prioritaires qui ne sont pas remises en cause par les nouvelles orientations.

De même la rationalisation d'un système de santé coûteux et peu efficace ne fera l'objet que d'aménagements et de renforcements. La réforme de 2002 sur l'hôpital a été confirmée et notamment la transformation de 34 hôpitaux publics en sociétés anonymes dont l'Etat est action-

naire exclusif mais qui sont soumises aux règles de gestion des entreprises. La construction d'une dizaine d'hôpitaux en partenariat privé/public était en cours, programme qui n'est pas remis en cause par le nouveau gouvernement.

La réduction des emplois publics dans les administrations a, elle aussi, été confirmée au nom d'une insuffisante efficacité globale et d'un excès de réglementations tatillonnes. La précarité qui règne dans ce secteur n'offre pas un modèle de gestion publique pas plus qu'un exemple de requalification des emplois. La résorption de la précarité par le non-renouvellement des contrats n'est pas une méthode convenant aux syndicats qui se sont particulièrement « émus » du maintien de cette orientation.

Un accueil en grande partie favorable des syndicats, mais...

Les syndicats ont accueilli avec leur diversité coutumière les annonces du nouveau gouvernement. L'UGT comme la CGTP-IN se sont félicitées de voir reconnue la nécessité de s'attaquer aux problèmes structurels, d'avoir comme objectif de « rompre avec le modèle de croissance fondé sur les bas salaires et le travail peu qualifié » ². Le « plan technologique » constitue pour la CGTP-IN une « composante essentielle d'une stratégie de développement » ; il appelle à des politiques industrielles et régionales dans lesquelles l'effort de formation et de qualification des travailleurs est essentiel. Egalement soucieuse du court terme, l'UGT appelle à des mesures précises visant à enrayer les effets destructeurs des restructurations en cours dans les secteurs

^{1.} OCDE, Etudes économiques de l'OCDE, Portugal, vol. 2004/13 - novembre 2004.

^{2.} Compte rendu de la conférence de presse de la CGTP du 24 mars 2005.

particulièrement exposés à la concurrence internationale. Avec sa concurrente syndicale, elle demande notamment que le gouvernement fasse jouer auprès de l'UE les clauses de sauvegarde prévues par l'OMC face au déferlement des produits textiles chinois sur le vieux continent ¹. Les deux syndicats en profitent pour rappeler l'approche globale qui est la leur depuis de nombreuses années et dont ils se réjouissent qu'elle soit désormais reconnue comme une approche nationale engageant les pouvoirs publics.

Cette première appréciation positive s'accompagne naturellement d'interrogations et de critiques sur les annonces gouvernementales. Si les syndicats mettent en avant l'effet positif à long terme de ces politiques, ils évoquent la situation à court terme dans les secteurs aux prises avec les restructurations brutales, l'état de pauvreté de larges fractions de la population peu concernées par l'avenir numérique, l'extrême précarité du marché du travail et les problèmes de financement des politiques publiques évoquées². La question fiscale, celle du travail indépendant, antichambre de l'économie informelle, la santé, les emplois publics, tout cela fait l'objet d'interpellations critiques des syndicats.

Ceux-ci invoquent également la négociation collective comme un ressort indispensable à la modernisation économique. Ils invitent donc le gouvernement à agir pour la réactivation de la négociation qui a souffert aussi bien de la politique de blocage des salaires mise en œuvre par le gouvernement précédent que des effets du code du travail adopté en 2002 mais préparé de longue date par le gouvernement socialiste antérieur. Les syndicats avaient inégalement combattu le projet et connu même sur ce point de grandes divergences d'appréciation. La CGTP-IN avait appelé, seule, à une grève générale en décembre 2002 contre certaines dispositions du Pacte Laboral. Le nouveau code s'est néanmoins mis en place et son effet sur la négociation collective était particulièrement guetté. Les syndicats redoutaient que les clauses de suspension des conventions collectives non renégociées n'aient un impact négatif sur la couverture contractuelle des salariés. En 2004, un recul important de la négociation collective a en effet été enregistré. Le nombre d'accords collectifs, tous éléments confondus, est passé de 342 à 161 et le nombre de travailleurs couverts de 1 512 000 à 601 000 ³. Les premiers mois de 2005 sur lesquels les données sont disponibles montrent une dynamique proche de l'année 2003 ce qui laisse à penser à un simple trou d'air en 2004. Les syndicats néanmoins ont voulu attirer l'attention du nouveau gouvernement sur l'évolution de la négociation collective.

 [«] Le programme du gouvernement, la croissance et l'emploi », résolution de la commission exécutive de l'UGT, 29 mars 2005.

^{2. 15 %} de la population vit avec un emploi précaire. Le SMIC portugais était début 2005 de 358 €, alors que le coût de la vie avait augmenté dans les zones urbaines. Malgré l'évolution favorable du niveau de vie, les chiffres officiels reconnaissent encore deux millions de pauvres (sur une population de dix millions de personnes) et 200 000 personnes souffrant de la faim y compris dans des régions traversées par de modernes autoroutes.

^{3.} Trois types de négociations peuvent être distingués : les conventions collectives (CCT, dominante branche), les accords collectifs (ACT, concernant souvent des bassins d'emplois) et les négociations d'entreprises (AE). Ces dernières restent en nombre très faible. Les conventions collectives constituent la majorité des accords : 62,5 % en 2004.

L'UGT, qui avait signé avec la principale organisation des employeurs un « accord pour la dynamisation de la négociation collective » en janvier 2005, invoque la nécessité que le patronat joue véritablement le jeu dans les nombreux secteurs où les révisions de contrats (accords comme conventions collectives) se heurtent toujours à une certaine intransigeance. Elle réclame du gouvernement une révision du code du travail pour « créer les conditions effectives pour un arbitrage obligatoire afin de promouvoir la négociation et combattre la caducité des contrats » 1. La CGTP-IN attend du gouvernement une politique volontariste en matière d'extension des conventions collectives. Elle ne demande pas l'abrogation du nouveau code du travail mais l'amélioration substantielle de certains points. Ainsi elle réclame par exemple la continuité des mesures favorables d'un accord collectif au-delà de la prononciation de sa caducité. L'état de la négociation collective préoccupe par son insuffisance tant quantitative que qualitative : le poids des PME, le niveau d'instruction de la plupart de ces employeurs, la situation aux frontières de l'informel d'une grande partie des petites entreprises constituent des handicaps importants à l'efficacité du dialogue social.

L'organisation de Carvalho da Silva se montre dubitative sur les intentions réelles du gouvernement en matière de privatisation et de fiscalité. L'état des finances publiques va, selon elle, poser rapidement la question du financement non seulement du programme technologique mais surtout de la vie courante car, malchance supplémentaire, le Portugal connaît dans certaines régions une sécheresse dramatique (après les feux de forêts désastreux de 2003). Les restructurations industrielles continuent à supprimer des emplois. La politique restrictive à l'égard de l'emploi dans les services publics alimente la critique syndicale. L'évolution préoccupante des accidents du travail et de la précarité ne promet guère d'état de grâce au gouvernement de José Socrates.

Celui-ci, qui dit trouver son inspiration dans le modèle nordique, aura fort à faire pour ramener sur la voie de la convergence un pays qui ne figure plus parmi les priorités des politiques d'aides européennes et encore moins dans les projets d'implantation des entreprises multinationales. La pression européenne pour réduire plus vite les déficits pourrait bien perturber le calendrier initial.

Les deux centrales syndicales, sortant de longs mois d'opposition, se sont rapprochées. Les rivalités traditionnelles n'en sont pas pour autant réduites et les arbitrages du gouvernement pourraient bien retendre assez rapidement les relations intersyndicales.

Sources:

Publico, Diaro de Noticias, sites UGT et CGTP-IN.

^{1. «} Le programme du gouvernement... » ibid. Avant la réforme du code du travail, les contrats non reconduits pouvaient rester applicables. Ils n'étaient guère appliqués dans la réalité puisque l'absence de reconduction signifiait bien souvent absence de syndicats. Le nouveau code a introduit une règle permettant à une partie de prononcer la caducité des contrats non reconduits après deux années. Les syndicats craignaient (surtout la CGTP) une discontinuité de la protection conventionnelle là où le gouvernement (et l'UGT) voit une possibilité d'étendre la densité contractuelle. L'année 2004 confirme la première crainte, le début de l'année 2005 semble indiquer une re-dynamisation des accords. Mais l'UGT elle-même estime insuffisant l'engagement patronal dans une véritable régulation négociée.

Un deuxieme plan barroso?

Le 25 mai, le Premier ministre José Socrates a annoncé un plan de rigueur destiné à ramener le déficit des finances publiques dès l'année 2005. Les prévisions sur le déficit probable en 2005 (entre 6,7 et 6,8 %) rendues publiques par le gouverneur de la Banque centrale ont provoqué une réaction vive des autorités européennes (Commission européenne, Conseil des ministres et Conseil des ministres des finances Ecofin). Le ministre des Finances Luis Campos e Cunha a dû en rabattre dans les intentions initiales de son gouvernement en annonçant un plan dicté par une lecture que l'on croyait révolue du pacte de stabilité « et de croissance ». Le plan ressemble comme un frère à celui mis en œuvre par le gouvernement Barroso en 2002 : nouvelle augmentation de la TVA de deux points (de 19 à 21 %) ; augmentation des taxes sur le tabac et les carburants, blocage des avancements des fonctionnaires. Le sentiment d'une nouvelle pression sur les revenus des couches populaires est à peine contrebalancé par la création d'une nouvelle tranche d'impôt sur le revenu pour les contribuables dont les revenus annuels dépassent 60 000 euros.

L'efficacité de ce plan n'a guère de raison d'être différente du précédent : en contractant la demande interne, on ne voit pas comment la croissance pourrait redémarrer sachant que le Portugal n'est plus du tout une priorité de l'investissement étranger et que les exportations du pays se heurtent à une concurrence croissante des pays émergents. Quelques jours auparavant, l'institut national de statistiques (INE) avait indiqué que les exportations de vêtements à destination de l'UE (qui représente 11 % des exportations du Portugal vers l'Union) avait baissé de manière record (-19,6 %) entre janvier et mars 2005. Peu tirée par l'extérieur, la croissance ne pouvait reposer que sur le rétablissement du pouvoir d'achat interne et un investissement dans le renouvellement des structures productives du pays. Tout le monde s'attend à une nouvelle augmentation du chômage (7,1 % en 2004) qui amènera le Portugal au voisinage des 10 % qui semblent constituer la norme de la zone euro.

Le nouveau gouvernement avait annoncé qu'il ne recommencerait pas l'erreur de son prédécesseur et investirait au contraire sur l'avenir (la stratégie de Lisbonne !) en reportant la question du retour sous la barre fatidique des 3 % à la fin de la législature (2009). Il se voit donc contraint de faire le contraire avec, de plus, une procédure pour déficit excessif annoncée par Bruxelles en juin. Ce dispositif conduit à alourdir la pénalité financière à l'encontre du pays. Les capacités de négociation face à Bruxelles sont évidemment limitées dans un contexte où la renégociation des fonds structurels crée des moyens de pression à l'égard des pays « dépendants ».

L'épisode inspire deux observations : la première invite à considérer l'élégance du Président de la Commission, José Barroso, qui sanctionne la situation d'un pays qu'il a largement contribué à placer dans cette inconfortable position. Ne cherche t'il pas de Bruxelles la mise à mort de la politique de ses successeurs à Lisbonne faute d'avoir pu le faire dans les urnes portugaises ? La seconde renvoie à ce pacte de stabilité « et de croissance ». En dépit d'une réforme qui entendait rendre sa mise en œuvre plus intelligente, il part toujours des mêmes présupposés de politique économiques, lesquels ne cessent de produire les mêmes effets déprimants au sein de la zone euro. Le PIB portugais représente moins de 1 % du PIB de l'Union européenne. Une politique solidaire usant avec intelligence des fonds structurels aurait pu passer un pacte avec le pays couvrant cinq années de déficit (des montants dérisoires au regard du PIB européen) laissant au Portugal la chance d'une politique d'avenir au lieu de l'enfoncer un peu plus dans ses faiblesses structurelles.